



LOGONNA
DAOULAS

DANS CE NUMÉRO :

- Les vœux du Maire
- Lotissement de Kerjean : réunion publique
- Le CMJ
- Mémoires de Logonna
- Zoom sur les Associations
- « Féminité.s »

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	4
Les travaux	8
Environnement	10
Clin d'œil	12
Enfance	12
Vie associative	13
Culture et Animations	14

Logonna-Infos

ANNÉE 2023, N°363

JANVIER - FÉVRIER

BONNE ANNÉE
2023

Fabrice FERRE, Maire, les membres du conseil municipal,
les membres du CCAS et les agents de Logonna-Daoulas
vous souhaitent une très bonne année 2023 et
vous convient à la cérémonie des vœux qui se tiendra le
samedi 7 janvier à 11h, salle Kejadenn.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le même jour à 10h30.

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Nadine SALAÜN-CALVEZ	02 98 20 62 13
Clément KERBRAT	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI /	
Marion BUREAU	02 98 20 60 62
KINÉSITHERAPEUTES :	
Karine LE COZ /	
Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77

brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

<https://www.infolocale.fr>

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

Les samedis à 18h00 :

- 7/01 à l'Hôpital-Camfrout
- 21/01 à Irvillac
- 18/02 à Logonna-Daoulas

Les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.

(Si changements dans les horaires des messes, information dans la presse locale)



Recensement militaire

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr

LES VŒUX DU MAIRE

C'est dans un contexte à nouveau compliqué que s'achève l'année 2022. Les difficultés s'enchainent sans réelle perspective d'amélioration rapide et les sujets préoccupants, pour nos familles comme pour notre pays, ne manquent pas.

Pour autant, de nombreuses sources de satisfaction, souvent locales, viennent atténuer les effets de cette situation un brin morose : notre qualité de vie dans un environnement protégé et privilégié, le dynamisme de notre commune, de nos associations, notre vitalité culturelle, notre capacité à innover, à imaginer, sans oublier l'implication de chacune et de chacun dans le bien-vivre ensemble au quotidien.

Sur le plan municipal, 2022 aura permis d'achever plusieurs projets. Notre littoral est maintenant débarrassé de ses encombrantes épaves ; l'église a retrouvé toute sa splendeur (et sa solidité) à l'issue de travaux importants ; le renforcement de la diffusion des informations communales sur les réseaux sociaux et via l'application intramuros ; l'installation d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes, pour ne citer que quelques exemples.

2023 sera une année importante pour des opérations majeures du mandat.

Tout d'abord, après une année de préparation, les travaux d'aménagement du bourg vont débuter en février. Ils devraient redonner à notre entrée de bourg, une image plus en phase avec notre identité. Propriétaire d'une parcelle constructible de 17 000 m² au niveau de Kerjean, la commune souhaite favoriser l'installation de nouveaux habitants, dans des conditions financières supportables. Les résultats des diagnostics préliminaires réalisés en 2022 sont rassurants. L'année 2023 sera consacrée aux études d'aménagement, en concertation avec les personnes intéressées par le sujet. Concernant le projet de création d'un espace de « co-working » dans l'ancienne mairie, le permis vient d'être accordé. Compte tenu du contexte inflationniste actuel et des incertitudes en termes budgétaires, la consultation des entreprises ne sera lancée qu'après validation du plan de financement. D'autres projets, comme la réfection de la cale de Pors Beac'h, l'installation d'ombrières sur le parking du marché, la création d'un dispositif communal de carénage, l'extension de l'Agorespace et la mise en valeur du jardin du souvenir sont en cours de réflexion. En parallèle, nous poursuivrons, en lien avec des agents municipaux impliqués et investis, l'amélioration continue du service public, en termes d'accueil, de réactivité et de qualité.

A l'échelle intercommunale, notre communauté d'agglomération va lancer l'opération de construction d'une nouvelle station d'épuration pour remplacer une infrastructure aujourd'hui en fin de vie. C'est aux côtés de la CAPLD que nous entendons contribuer à la mise en œuvre des projets, indispensables au développement de notre territoire.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élu.e.s et des agents. L'équipe municipale, forte de ses différences, sait travailler positivement dans l'intérêt des Logonnais.es. Quant aux employés municipaux, ils mettent en œuvre avec professionnalisme leurs nombreuses compétences au service de tous les habitants. Cette énergie collective constitue un réel atout pour notre commune.

Au nom de la Municipalité, des personnels et des membres du CCAS, je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Bloavez Mad !

Fabrice Ferré

DEMANDES D'URBANISME			
DÉCLARATIONS PRÉALABLES			
SDEF	Place du Marché	Borne recharge véhicules électriques	21/10
SALAUN S.	7, allée des Marronniers	Panneaux solaires	24/10
SALECK J. C.	1, rue Park Huella	Bardage pignon	27/10
THERVILLE A.	16, rue Park Braz	Abri voiture	09/11
BOQUET H.	1, place St Monna	Chgt menuiseries et création terrasse	09/11
DELAPLACE J.	22, Pen ar Guer	Panneaux photovoltaïques	14/11
CARRE M.	20, village du Roz	Réfection toiture et chgt huisseries	15/11
POIRIER R.	1, rte de l'anse du Bourg	Local poubelle + serre + abri jardin	17/11
LE MOAL M.	4, Traon ar Méne	Chgt porte d'entrée	23/11
KERMAREC M.	7, Roscurunet	Chgt fenêtres	23/11
LE GOFF J.	9, Parc Huella	Chgt menuiseries	29/11
MENEZ Y.	6, Guernevez	Clôture	02/12
DOARE H. / CHAMP E.	10, rte de l'Argoat	Clôture	06/12
ABENDROTH U.	11, rte de l'anse du Roz	Chgt fenêtres, ajout volets roulants	15/12
LE BOURHIS E.	Porz Izella	Rénovation hangar	16/12
MORVAN G.	7, rte de St Jean	Aménagement combles	19/12

ÉTAT- CIVIL	
NAISSANCES	
- Ronan METZGER, né le 18 septembre 2022 à Logonna-Daoulas	
- Lyna OLLIVIER, née le 8 novembre 2022 à Landerneau	
DÉCÈS	
Yvonne QUILLIEN, veuve CARIOU, décédée le 25 octobre 2022 à Landerneau	
Jeannine LEBOT, veuve HERROU, décédée le 7 décembre 2022 à Brest	

L'ANNEE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

URBANISME

Permis de construire :

- Déposés : 13
- Accordés : 13

Déclarations de travaux :

- Déposées : 73
- Refusées : 5
- Classées sans suite : 2

Permis d'aménager :

- Déposés : 2
- Accordés : 2

ETAT-CIVIL

Naissances : 16 (dont une naissance sur la commune).
6 filles et 10 garçons.

Décès : 18.

10 femmes et 8 hommes

Mariages : 7

PACS : 5



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

La période de recensement de la population débutera le jeudi 19 janvier 2023.

Vous recevrez des documents dans vos boîtes aux lettres à partir de cette date. Vous aurez ensuite jusqu'au 25 février pour y répondre, soit par internet, soit en remplissant un formulaire. Celui-ci sera à remettre à votre agent recenseur ou à déposer directement en mairie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de l'Insee
<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 15 novembre 2022

- Présentation du rapport d'activité de la CAPLD par Nathalie Godet – Vice-Présidente
- SDEF : convention d'occupation du domaine public communal relative à l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)
- Présentation du rapport d'activité du SDEF
- Convention de participation au programme ACTEE 2
- Avenant à la convention du pôle social de Daoulas
- Convention maîtrise d'ouvrage mandatée dans le cadre de l'aménagement du bourg
- Convention de partenariat d'entretien des véhicules
- Débat sur le RLPI (règlement local de publicité intercommunal)
- Présentation pour avis du schéma de mutualisation
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement
- Subvention annuelle aux associations : compléments
- Décisions modificatives
- Motion de l'Association des Maires de France sur la crise économique
- Motion sur la crise énergétique

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 12 décembre 2022

- Convention CEJ entre la MSA d'Armorique et les communes du pays de Daoulas
- Convention de financement de l'arrêt de car « Logonna centre » avec la Région Bretagne
- Convention d'échange de données géographiques et de services associés avec la CAPLD
- Déclaration d'intention relative à l'adhésion au service support (pack 3) du service informatique mutualisé porté par la CAPLD
- Approbation de la révision du montant de l'attribution de compensation suite au transfert des compétences « mobilité » et « gestion des eaux pluviales urbaines »
- Convention de partenariat pour la mise à disposition des moyens des services techniques
- Définition des conditions de versement de la part de taxe d'aménagement pour les dépenses d'équipements supportées par la CAPLD dans le cadre de l'exercice de ses compétences
- Décisions modificatives
- Admissions de créances en non-valeur
- Reprise de provision pour créances douteuses

Prochain conseil municipal : le 2 février 2023

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage consultable dans le hall de la mairie.

LA REMORQUE DÉCHETS VERTS

JANVIER

- 07/01 : Le Mengleuz
14/01 : Terrain de foot
21/01 : Place du Marché
28/01 : Kerjean-Kerliver



FEVRIER

- 4/02 : Le Cosquer
11/02 : Gorrequer
18/02 : Le Mengleuz
25/02 : Terrain de foot



Service Social Maritime

Madame BOST
Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Permanence sur rendez-vous

Mairie de CAMARET

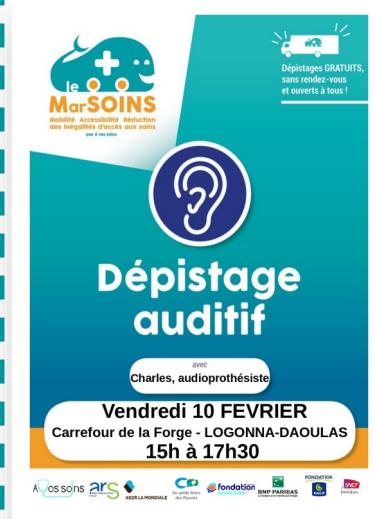
Vendredi 06 janvier 2023

Pour prendre rendez-vous, nous contacter:

02 98 43 44 93
brest@ssm-mer.fr

www.ssm-mer.fr

SANTE - ACTION SOCIALE



VENDREDI 10 FÉVRIER
DE 15H À 17H30

Dépistage auditif
avec Charles,
audioprothésiste.
Dépistages totalement
anonymes,
gratuits
et ouverts à tous !

Retrouvez le MarSOINS
au carrefour de la
forge !

CAFÉ DES AIDANTS

Porté par le CLIC et ses partenaires, le Café des Aidants® est un lieu, en libre accès, de rencontres et d'échanges, animé par des professionnels. Il se déroule chaque premier jeudi du mois à la Cimenterie de Landerneau. Et chaque premier vendredi du mois dans les communes du Tréhou et de Loperhet pour ce premier trimestre 2023.

Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de la **résidence** : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Le Café des Aidants se présente sous deux formules :

- Chaque premier jeudi du mois, de 14h à 16h, un café des Aidants à Landerneau, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel.
- Et chaque premier vendredi du mois, de 14h à 16h, en alternance au bar-épicerie les Orties au Tréhou et au Foyer Saint-Yves à Loperhet.

Voici les thèmes des prochains Cafés des Aidants :

- « Qu'est-ce qui a changé dans ma vie ? », le vendredi 6 janvier
- « Et moi dans tout ça ? », le vendredi 10 février

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 / clic@capld.bzh

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Café des aidants®
Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :  Avec le soutien de : 

Vous souhaitez tester un vélo à assistance électrique ?

Pensez à Vélo LD !

Lancé il y a un an et demi, Vélo LD, le service communautaire de location de vélos à assistance électrique, connaît un succès désormais bien établi. Cette expérimentation entame sa quatrième saison de mise en location de six mois à partir de janvier. Pensez à réserver votre Vélo LD !

Un service pour tous les habitants du territoire

Vélo LD est désormais un service bien identifié par les habitants de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. 128 personnes ont déjà pu bénéficier de ce service qui vise à faire tester aux habitants un mode de transport alternatif à la voiture, et donner l'envie de s'équiper d'un vélo à assistance électrique.

186 euros pour six mois de location

La flotte de Vélo LD, service de location de longue durée, compte 50 vélos, dont 10 sont mis à disposition du partenaire Pôle Emploi. Les 40 vélos destinés aux habitants de tout le territoire ont tous trouvé preneurs, avec même une petite liste d'attente.

Le vélo est loué pour une durée de six mois, à raison de 186€ au total, maintenance incluse. La CAPLD a confié à la société spécialisée Koboo la gestion du parc, la maintenance étant réalisée par Le Gall Cycles et Cycles Coroller, deux partenaires landernéens.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, rien de plus simple :

la réservation peut se faire par **téléphone au 06 37 81 39 94**

ou **par mail via l'adresse : hello@koboo.fr.**

Vous recevrez un email de confirmation pour vous assurer la disponibilité du vélo.

Des rendez-vous gratuits avec un architecte

Le territoire du Parc est reconnu pour la qualité de ses paysages et la richesse de ses patrimoines naturels, culturels et bâties. Ainsi, il concentre différents outils de protection et de mise en valeur des patrimoines pouvant être source d'interrogations de la part des habitants. Ces permanences sont donc l'occasion de répondre aux questions des porteurs de projets concernant les contraintes réglementaires s'appliquant pour leur projet et les démarches à suivre.



Le Parc d'Armorique travaille en partenariat avec le CAUE du Finistère (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour proposer à ses **habitants des rendez-vous gratuits avec un architecte**. Que ce soit pour des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation d'une habitation, les habitants peuvent ainsi prendre rendez-vous à la maison du Parc et bénéficier de conseils techniques.

Les permanences se déroulent tous les 3^{ème} mercredis du mois, à partir de 9h30, à la maison du Parc au Faou.

Pour plus d'informations sur le déroulement de ces permanences, vous pouvez consulter :
<https://www.pnr-armorique.fr/blog/actualite/architecture-et-urbanisme-des-permanences-et-des-conseils-gratuits/>

Construction des logements sociaux rue Ar Mor : ultime rebondissement ?

La commune a appris courant décembre que le Département allait soutenir financièrement Finistère Habitat pour que ce bailleur social parvienne à honorer ses engagements en termes d'opérations, programmées depuis plusieurs années, mais annulées pour cause de surcoût consécutif au contexte. Logonna-Daoulas est pleinement concernée par cette évolution.

Compte tenu de ces éléments, la construction des trois maisons T4, conformes au permis de construire déposé et validé, devrait débuter début 2023 par la démolition du bâtiment. Les lots, couverts par une offre, ont été notifiés courant décembre.

C'est une bonne nouvelle qui vient, nous l'espérons, solder ce dossier ouvert il y a maintenant plusieurs années !

Projet de lotissement communal à Kerjean : réunion publique

La Municipalité travaille sur le projet de faisabilité d'un nouveau lotissement communal comprenant une trentaine de lots, au niveau de Kerjean.

Les études préliminaires sont aujourd'hui achevées. Les élus souhaitent, à ce stade, associer la population, et notamment les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot, à la rédaction du cahier des charges, qui a pour fonction de définir les contours de ce futur lieu de vie.

Une réunion ouverte au public est organisée à la salle Kejadenn,
le vendredi 27 janvier à 18h30.

Après une présentation de l'état d'avancement de ce projet, les échanges permettront notamment de recenser les attentes des futurs habitants.

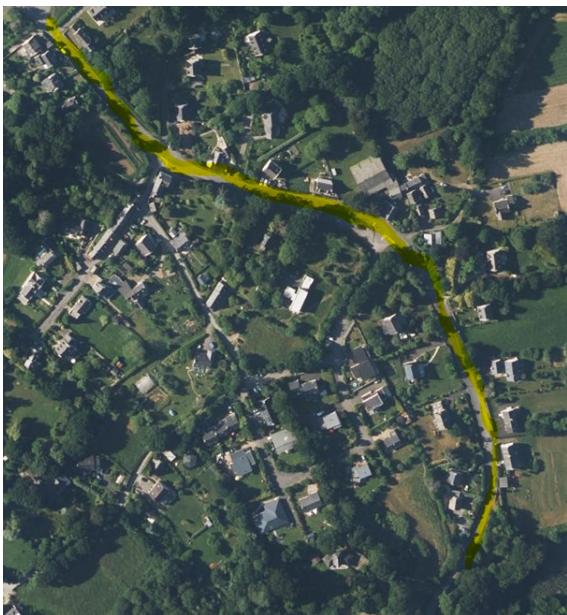
Réfection du mur d'enceinte de l'église

La première tranche des travaux de réfection du mur d'enceinte de l'église est terminée. Elle comprenait deux interventions : le long de la rue de l'église ainsi que le mur mitoyen avec l'ancien presbytère, réalisées respectivement par les agents des services techniques (Alain et Marcel) et l'entreprise Deffelin d'Irvillac. Une seconde tranche de travaux, rue de l'église, est programmée en 2023.

Aménagement du bourg : désignation des entreprises

La Commission d'Appels d'Offres réunie le 23 décembre a décidé de confier le chantier de l'aménagement du bourg aux entreprises Colas et Sparfel. Le montant des offres, conformes aux estimations, s'élèvent respectivement à 497 845,60€ et 117 044,19€ hors taxes pour les deux tranches : carrefours de la Forge et des Voyageurs, rue ar Mor (tranche ferme) et route du marché (tranche optionnelle). Les travaux devraient débuter en début d'année pour une durée de plusieurs mois, avec une possible interruption en juillet-août. Les conditions de circulation seront adaptées en fonction de l'évolution du chantier.

Effacement des réseaux Route du Moulin Mer



Le chantier d'effacement route du Moulin Mer va démarrer en tout début d'année par le passage du lamier. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens suivront.

Eclairage public



Comme prévu, le temps de fonctionnement de l'éclairage public a été réduit.

Afin de tenir compte de l'activité des associations, un projecteur Led équipé d'un détecteur de présence a été installé sur le parvis de la salle Kejadenn.

L'éclairage public est désormais allumé à 6h30 et éteint à 21h.

Yelen : Enquête publique Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL)

Une enquête publique relative à une procédure de modification de la servitude de passage des piétons dans le secteur du Yelen est envisagée, du samedi 4 février au mercredi 22 février 2023 inclus.

Au cours de celle-ci, le commissaire-enquêteur pourra recevoir le public aux jours et heures d'organisation des permanences en mairie les samedi 4 février de 9h à 12h, lundi 13 février de 14h à 17h et mercredi 22 février de 9h à 12h.

Cambriolages signalés

Des cambriolages de maisons inoccupées nous ont été signalés au mois de décembre. Restez vigilants.

Et trois de moins !



Au mois de décembre, trois épaves ont été récupérées sur le territoire de la commune par les recycleurs Bretons. Elles vont être déconstruites avant d'être recyclées. L'association APER prend en charge financièrement la déconstruction et la Région Bretagne participe au transport. La Municipalité a accompagné les propriétaires dans leurs démarches ainsi que pour la logistique liée au traitement de ces trois épaves.

Collecte de piles et batteries



Une opération de collecte des piles et petits appareils électriques organisée par la CAPLD a eu lieu à l'école du 14 au 28 novembre.

Jusqu'à présent, 45% des piles étaient collectées pour être recyclées, alors qu'elles font partie de la catégorie des déchets dangereux compte-tenu de leur composition en métaux lourds, nocifs pour la santé et l'environnement.

Quant aux petits appareils électriques, plus d'un appareil sur deux n'arrive pas au bon endroit et ne sera jamais recyclé. Quel dommage quand on sait qu'ils sont recyclables à 78%.

Grâce à la mobilisation des enfants, des familles, des enseignants et du personnel péri-scolaire, le conteneur a été très vite rempli.

Fermeture du sentier de Penfoul

Du 15 décembre 2022 au 15 mars 2023

L'anse de Penfoul à Logonna-Daoulas est identifiée comme étant un site d'intérêt majeur pour le repos et l'alimentation de plusieurs espèces d'oiseaux hivernants, relativement rares et protégées au niveau national. Il s'agit d'un secteur fréquenté, et l'un des enjeux sur ce site est la préservation des oiseaux hivernants, en particulier les plongeons, grèbes, harles et plusieurs espèces d'anatidés (canards siffleurs, sarcelles...) et de limicoles (chevaliers, bécasseaux...).

La mise en place du sentier côtier dans le secteur de l'anse de Penfoul en 2014 a été jugée par le PNRA et la commune, comme pouvant porter atteinte à la tranquillité des oiseaux hivernants qui le fréquentent. En effet, en cas de dérangement, les oiseaux s'envolent et consomment davantage leurs réserves énergétiques, pourtant indispensables pour leur retour dans leur zone de nidification et leur reproduction. Ces oiseaux s'envolent s'ils entendent ou observent un humain à plus de 500m de distance. Cette distance augmente lorsqu'ils sont accompagnés de chiens, en particulier non tenus en laisse. Il a donc été décidé de fermer de manière temporaire le sentier côtier pendant la période la plus sensible, à savoir de décembre à mars.



L'observatoire ornithologique barrière a été posé en 2018 pour empêcher le passage des promeneurs lors de la saison d'hivernage des oiseaux. Après un retour d'expérience de deux ans, celui-ci s'avérait trop avancé dans l'anse de Penfoul au regard du dérangement des oiseaux. La commune a donc souhaité déplacer cet observatoire plus en amont sur le sentier côtier, dans un secteur plus adapté afin d'inciter les gens à observer les oiseaux et à faire demi-tour. L'observatoire de Pennaras reste également accessible en période de fermeture du sentier. Le sentier des migrants balisé par l'association Ribin permet de contourner l'anse de Penfoul sans perturber les oiseaux.

Des phoques à Logonna

Des phoques à Logonna il y en a de temps en temps, mais depuis quelque mois, une colonie a élu domicile sur les filières proches du sillon des Anglais, face au littoral sud de Logonna.

Ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour nos pêcheurs qui voient une partie de leur pêche disparaître, directement prélevée dans les filets.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



La seconde mandature du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) vient de s'achever.

Sa mise en place remonte à l'automne 2017. Ces deux équipes de jeunes élus auront permis de faire émerger de nombreuses idées et, pour certaines, d'être réalisées. C'est le cas du skate-park, sur le site de l'Agorespace, de l'animation « Le Yelen en fête », de l'action solidaire « Cadeaux de Noël pour les enfants hospitalisés au CHU de Brest ».

Les jeunes électeurs logonnais se sont déplacés aux urnes le samedi 10 décembre, pour élire une nouvelle assemblée. Ils étaient 81 inscrits, enfants scolarisés du CE2 à la sixième.

Les jeunes citoyens pouvaient choisir parmi les 20 enfants qui avaient fait acte de candidature. Seize sièges étaient à pourvoir pour une durée de deux ans. Ce sont quatorze enfants qui ont été élus (puisque il y avait uniquement deux candidats en CE2 pour 4 sièges).

À l'issue du dépouillement, les résultats ont été proclamés. Le CMJ est composé de Diego Irles-Che et Lénaïg Breton (CE2) ; Antonin Isoard, Julia Altmeyer, Ines Coïc-Gourves et Valentin Alexandre (CM1) ; Zoé Zumaran, Nathan Le Moal, Luz Irles-Che et Mélissa Oz (CM2) ; Tom Jacquet, Jeanne Duval, Laouen Salaün et Selma Williams Da Silva (6e).

Les jeunes élus sont installés dans leurs fonctions depuis le mercredi 14 décembre. Dès janvier 2023 ils commenceront à travailler sur leurs projets.

La commune et ses associations

Le tissu associatif de Logonna-Daoulas est riche et varié. Certes, il participe au dynamisme de notre commune mais est surtout un lien social important. Plus d'une trentaine d'associations œuvrent dans différents domaines et cela grâce à des bénévoles qui donnent de leur temps, partagent des convictions et des idées.

Cette année, l'équipe municipale a décidé de mettre en lumière ces associations.

Pour ce premier opus, nous vous proposons un zoom sur l'association **Culture et Loisirs**, créée il y a 43 ans !

Aujourd'hui, ses dix sept adhérentes se retrouvent pour différentes activités manuelles : le tricot le mardi après-midi, la couture ou le scrapbooking le jeudi après-midi.

Ces activités s'adressent à toutes et à tous, non seulement pour apprendre ou se perfectionner dans un domaine, mais également pour "faire ensemble".

Ces moments permettent d'échanger des idées et d'appréhender de nouvelles techniques.

"Faire et concevoir utile" : les participantes tricotent pour elles ou pour les amis. Des albums photos ou cartes postales sont fabriqués lors de ces ateliers, pour des cadeaux par exemple.

Cette année, ce petit groupe de femmes a participé aux décos de Noël de la salle des Anciens : elles ont jonglé entre imagination et prouesse manuelle, du tout fait main.

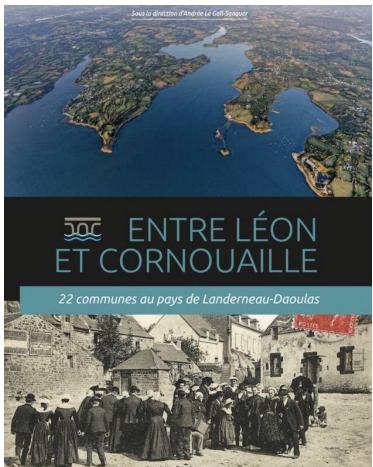
N'oublions pas la conversation anglaise, volet culturel de l'association. Tous les mardis matins, un groupe de personnes discute autour de sujets et thèmes choisis. Un cours collaboratif où se mêlent plaisir et enthousiasme pour la langue anglaise.

Beaucoup de convivialité dans cette petite association, certainement un gage de longévité.

L'assemblée générale a eu lieu le 14 décembre. Yvonne Artelesa est présidente et trésorière, Claudine Laroy, secrétaire.



« Entre Léon et Cornouaille », le nouveau livre de l'association Dourdon



Le travail collaboratif de l'association Dourdon a donné le jour à un magnifique ouvrage, une mine d'informations sur le patrimoine des vingt-deux communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

Un panorama du patrimoine naturel et architectural, également une partie dédiée à l'économie locale, le commerce maritime et des portraits de personnages emblématiques.

Ce livre plaira à tous, agrémenté de documents iconographiques variés, photos d'archives ou anciennes cartes postales.

La mairie a fait l'acquisition de cinq exemplaires mis en prêt à la bibliothèque de Logonna-Daoulas.

Andrée Le Gall-Sanquer, présidente de l'association Dourdon, viendra présenter cet ouvrage samedi 28 janvier à partir de 11h00 à la Biblio.

Les ateliers d'arts plastiques



Les enfants ont fabriqué des couronnes de Noël qu'ils ont emportées chez eux.

Les ateliers d'arts plastiques continuent sur leur dynamique. Ils seront ouverts tous les mercredis de janvier et février, de 14h30 à 16h30, ainsi que pendant les vacances scolaires, à la maison des anciens.

Toujours plein d'idées, Hermine Bathany anime ces ateliers pour enfants avec des activités nouvelles et originales.

Inscription jusqu'au mardi soir, veille du mercredi choisi.

Tarif : 2€

Hermine Bathany : 07 85 54 79 94

« Mémoires de Logonna » Retracer l'histoire de Logonna par la voix de ses habitants

« Sur les empreintes du passé, nous avançons ».

Les mémoires de Logonna, projet porté par la Municipalité, sont en ligne [sur le site de la commune](#). Les collectages des dix logonnais peuvent être écoutés librement. Un livret de photos et d'extraits de témoignages sera mis en vente prochainement.



Les participants au projet se sont réunis en décembre pour un moment de partage et de convivialité. Chacun a pu donner ses impressions et évoquer ses souvenirs. Un moment chargé d'émotions et de chaleur.

Maya Le Strat, missionnée par la commune pour la réalisation de ce projet, a su mettre en lumière les différents aspects du Logonna-Daoulas d'avant et d'après guerre.

Un projet ambitieux pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de notre territoire et sa transmission aux plus jeunes.

Une lecture publique avec mise en scène, deuxième volet du projet, aura lieu à la salle Kejadenn le dimanche 19 mars à 15h00.

Une vidéo dédiée à notre commune

L'équipe municipale a travaillé à la création d'une vidéo mettant en valeur les atouts de notre commune. Elle sera consultable sur le site de la commune dès le mois de janvier.

Soirée théâtre à Kejadenn

Vendredi 13 janvier à 20h



La saison culturelle 2023 s'ouvre sur une soirée théâtre.

Rendez-vous dès 19h00 avec des échanges sur la thématique des femmes.

Ce spectacle s'inscrit dans un cycle qui aborde le sujet de la femme et de sa condition : conférences organisées par l'association Asambles, spectacle à l'atelier Culturel et continuité en avril prochain avec la pièce "Les Héroïnes".

Une librairie de la librairie "Comme les Grands" exposera une série de livres qui aborde le sujet de la femme.

La chorale Les Grangines, de Logonna, animera cette première partie en chants.

Le public pourra feuilleter des livres, écouter l'équipe de filles tout en dégustant une crêpe et sirotant un verre.

La crêperie ambulante associative "Hopala crêpes sans frontière" tiendra une buvette avec restauration. Les bénéfices seront reversés à une association en lien avec la thématique de la soirée.

A 20h, cinq comédiennes du collectif "Féminite-s" nous embarqueront dans une soirée de théâtre d'improvisation. Les registres se mêlent, se croisent, entre humour, dérision, violence et larmes, ces comédiennes nous parleront de la femme, des femmes.

Participation responsable



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/17h
Du mardi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h
(fermeture mercredi après-midi)
Le premier samedi du mois : 9h/12h